

## BIBLIOGRAPHIE :

*La monnaie et le portrait royal, 1830-1991. Exposition dans le musée de la Banque nationale de Belgique.* Bruxelles, Banque nationale de Belgique, 1991, 292 p.

« La pièce de 50 centimes », dans : *Monnaie Info*, 1998, n° 16.

CAULIER (J.P.). « Fin d'une Légende », dans : *Mercuriale, Cercle d'Histoire et d'Archéologie Louis Sarot, Mélanges VI*. 2001, 8, pp. 5-12.

DRIESSENS (K.). « Hoe Limburgs is de halve frank ? », dans : [www.gva.be/dossiers/-f/totdelaatstefrank/1.asp](http://www.gva.be/dossiers/-f/totdelaatstefrank/1.asp). 2001, 5 janvier.

TE BOEKHORST (B.), DANNEEL (M.) & RANDAXHE (Y.). *Adieu Franc. La Belgique et sa monnaie, une belle histoire.* Tielt, Lannoo, 2001, 96 p.

Intéressé(e) par un suivi mensuel de notre rubrique « Sous la loupe » ?

Faites-le nous savoir par e-mail à [museum@nbb.be](mailto:museum@nbb.be)

---

# musée

de la

## Banque nationale de Belgique

### HISTOIRES D'ARGENT

rue du Bois Sauvage 10 à 1000 Bruxelles.

Ouvert tous les jours de 10 à 18h. Fermé le lundi.

Pour plus d'informations, appelez le + 32 2 221 22 06 ou par e-mail [museum@nbb.be](mailto:museum@nbb.be)

[www.nbbmuseum.be](http://www.nbbmuseum.be)



# Le dernier demi-franc

La frappe de la monnaie est, en Belgique, un privilège royal et se fait donc à la Monnaie Royale. Le monarque belge est représenté, depuis 1832, sur la plupart des pièces. C'est en 1952 que fut frappée une pièce de 50 centimes en bronze sur laquelle était représentée la tête d'un mineur. Celui-ci regarde vers la gauche et porte un casque en cuir. À droite est représentée une lampe de mineur allumée.



*Monnaie de 50 centimes en bronze avec tête de mineur.*

Il ne s'agit pas de la première représentation d'un mineur sur de la monnaie belge. En 1869 fut en effet émis un billet de 1000 francs sur lequel étaient représentés un métallurgiste ainsi qu'un mineur. L'exploitation minière formait alors un chaînon essentiel de l'économie belge grâce au rôle important que jouait le charbon comme source d'énergie jusqu'après la Seconde Guerre mondiale.

Après les années de guerre, la reprise monétaire eut quelques difficultés. La Belgique connaissait alors une pénurie de métaux destinés à la frappe et un nouveau cadre juridique était nécessaire. Il fallut attendre 1947 pour voir l'économie se redresser et pouvoir penser à l'émission d'une nouvelle série de pièces d'argent, de cupronickel et de bronze. Armand Bonnetain et Marcel Rau, deux graveurs de renom, furent sélectionnés pour proposer quatre projets de pièces. Les métaux et les thèmes furent préétablis. La pièce en argent de cent francs représenterait ainsi la dynastie alors que les autres représenteraient symboliquement les secteurs économiques essentiels du pays : le commerce avec Mercure pour les pièces en argent de cinquante et vingt francs, l'agriculture avec Ceres pour les pièces de cinq et un franc en cupronickel et l'industrie et le secteur minier représentés par la tête de mineur sur les pièces en bronze de 20 et 10 centimes. C'est le projet de Marcel Rau qui fut retenu.

Marcel Rau étudia la sculpture et le dessin à l'Académie de Bruxelles. Son œuvre la plus connue est la statue du Roi Albert Ier, haute de près de cinquante mètres, qui trône sur l'île Monsin à l'entrée du canal Albert. Aux alentours de la moitié du 20e siècle, il réalisa plus de 56 motifs pour les façades septentrionale et méridionale des nouveaux bâtiments de la Banque nationale de Belgique à Bruxelles. Chaque élément y représente une des facettes de l'activité économique, il désirait ainsi souligner les liens qui unissent l'institution qui occupe les murs du bâtiment et la vie économique et entrepreneuriale belge. Mais l'activité de graveur monétaire de Marcel Rau a également été très fertile puisqu'il a été à l'origine de pas moins de dix types de monnaies différents. Il a par ailleurs été le seul graveur à représenter le portrait de Léopold III sur les monnaies.

La nouvelle série de pièces de Marcel Rau qui représentait les symboles du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et de l'exploitation minière fut approuvée. L'arrêté royal du 15 octobre 1948 prévoyait la frappe des pièces en bronze de 10 et 20 centimes. Un nouvel arrêté royal de 1951 instaura cependant la frappe de pièces de 50 centimes à cause de l'augmentation du coût des métaux et les besoins réels liés à la circulation monétaire. C'est donc la dépréciation monétaire qui empêcha la pièce de 10 centimes, qui était pourtant prévue, d'être mise en circulation.

Quant à savoir qui a servi de modèle pour le mineur au casque en cuir, les opinions divergent. Certains pensent à Louis Delplancq. Ce dernier connaissait bien le lourd travail de mineur de fond puisqu'il avait alors travaillé plus de 33 ans dans les mines hennuyères. En 1937, la mine de Hensies-Pommeroeuil lança, pour son 25<sup>e</sup> anniversaire, l'édition d'un livre retraçant son histoire. C'est le dessinateur parisien Gustave Pierre qui fut choisi pour illustrer la première de couverture. Il représenta alors Louis Delplancq, âgé de 42 ans, avec sa « barrette ». A côté de son portrait figure une lampe de mineur de type Davy.



Lithographie de Louis Delplancq par Gustave Pierre.



Mineur en cuivre de Constantin Meunier.

Il n'y a pourtant aucune certitude sur le fait que Marcel Rau se basa effectivement sur ce portrait pour la réalisation des centimes de bronze. C'est Louis Delplancq lui-même qui propageait cette histoire dès les années 60, mais Raymond Glorie, neveu puis collaborateur de Rau, n'y apporta aucun crédit. Il prétendit en effet que son oncle s'inspira d'une part d'un vieux mineur, appelé Bouillon, qu'il rencontra durant ces années d'études à l'Académie de Bruxelles, et d'autre part du buste en bronze de Nicolo da Udzano réalisé par Donatello. De même, René Kumps, spécialiste des monnaies belges et ami intime de Marcel Rau, réfute le fait que ce dernier se soit basé sur l'œuvre de Gustave Pierre. Selon lui, le portrait du mineur de Rau s'inspire plus du travail de Constantin Meunier que du dessin caricatural de Pierre.

La seule chose certaine est que Marcel Rau a pu rendre la représentation du mineur de manière tout à fait convenable. Au moment du remplacement du franc belge par l'euro, en 2002, la pièce représentant le mineur fêtait ses 50 ans de service.

GREET DE LATHAUWER,  
GUIDE DU MUSÉE